



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires réglementaires et litiges

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 12 janvier 2023

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41^e étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande réamendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier
terminé le 30 septembre 2022**

Notre dossier : 312-01006

Dossier Régie : R-4209-2022

Chère consœur,

Pour faire suite à la décision D-2022-160 (paragr. 21), Énergir confirme qu'elle tiendra la rencontre d'information visant à présenter le Rapport annuel 2022 au personnel de la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») ainsi qu'aux analystes des intervenants ayant participé au dossier tarifaire 2021-2022 (R-4151-2021) le **9 février 2023 à partir de 8 h 30** par le biais de la plateforme Microsoft Teams.

Un ordre du jour ainsi qu'une invitation électronique contenant les coordonnées de connexion à la plateforme Microsoft Teams seront communiqués aux participants dans les jours précédant la rencontre d'information.

Énergir souhaite rappeler que comme le veut la pratique, la rencontre d'information du rapport annuel d'Énergir est réservée exclusivement aux analystes de la Régie et des intervenants. Les procureurs n'y sont pas invités. Par conséquent, l'invitation électronique ne sera acheminée qu'à la Régie ainsi qu'aux analystes qui confirmeront leur participation d'ici à la rencontre.

De plus, dans un souci d'efficience et afin de lui permettre de mobiliser les personnes pertinentes, Énergir prierait la Régie et les intervenants dont l'intention est de participer à la rencontre d'information de lui indiquer **au plus tard le 1^{er} février 2023** les sujets ainsi que les pièces exactes qu'ils souhaiteraient voir être abordés, le cas échéant. Énergir leur demanderait aussi par la même occasion de déposer au dossier les questions précises et

complètes pour lesquelles ils veulent obtenir des réponses lors de la rencontre en lien avec lesdits sujets et pièces préalablement identifiés.

Enfin, considérant que seule la Régie a accès aux pièces caviardées et confidentielles, Énergir informe les participants qu'elle ne compte pas tenir la rencontre en partie à huis clos. Ainsi, les informations déposées sous pli confidentiel ne pourront être abordées lors de la rencontre.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/mb

c. c. Procureurs des intervenants ayant participé au dossier R-4151-2021 (par courriel)